

<https://www.pressegauche.org/L-intersectionnalite-au-travail>



L'intersectionnalité au travail

- Culture - Écrits et fiction -



Date de mise en ligne : lundi 18 janvier 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

tiré de : Entre les lignes et les mots Lettre N°50 - 5 décembre 2020 : Notes de lecture, textes, pétitions, liens
<https://entreleslignesentrelesmots.blog/2020/12/01/lintersectionnalite-au-travail/>

Publié le 1 décembre 2020

Avec l'aimable autorisation de la revue Travail, genre et société

Avec la pandémie de la Covid-19, la représentation de la hiérarchie sociale des métiers a été symboliquement ébranlée, puisque des activités et des services méprisés et dévalorisés comme les caissières, les aides à domicile, les aides-soignantes, les personnels de nettoyage se sont révélés être indispensables pour la survie de nos sociétés. Ces « sales boulots », au sens d'activités pénibles et peu rémunératrices, souvent en contact avec la saleté et la maladie [Hughes, 1996 ; Sellier, et Silvera, 2020] sont réalisés par 67% de femmes et 29% de salarié-e-s de nationalité étrangère, dans le cas du secteur du nettoyage (1). L'articulation des rapports sociaux permet de comprendre pourquoi ces travailleuses se trouvent reléguées au plus bas de la hiérarchie dans la division sexuée et raciale du travail. Cette position qu'elles subissent est parfois renversée par les femmes elles-mêmes pour dénoncer des conditions inhumaines d'exploitation du travail, le racisme et le sexisme, et revendiquer dignité et application de leurs droits. Depuis le début des années 2000, en France, les grèves s'étaient d'ailleurs multipliées dans le secteur du nettoyage et des maisons de retraite, soutenues par certains syndicats (2). D'ordinaire frappées d'invisibilité, les travailleuses racisées (3) comme leurs mobilisations marquent temporairement l'espace de leur présence.

Élaboré aux États-Unis, à partir des années 1970, par des théoriciennes se revendiquant du « black feminism » (4), le prisme de l'intersectionnalité a produit un profond renouvellement sociologique et historiographique dans les recherches anglo-saxonnes portant sur le travail et les migrations. Un dossier de la revue Gender, Work and Organization souligne que la circulation de cette approche entre disciplines, et par-delà les frontières, a multiplié les définitions - parfois contradictoires entre elles - de cette notion. Les enquêtes empiriques sur le monde du travail permettent de s'intéresser heuristiquement à l'expérience subjective des personnes, d'explorer « des intersections pour mettre en évidence la texture et les conséquences des inégalités subies par les individus et des groupes compte tenu de leur appartenance sociale » [Rodriguez et al., 2016, p 202, traduction libre]. En France, l'approche intersectionnelle a été importée, débattue et mise en pratique plus tardivement - à partir des années 2000 -, principalement autour de la question des migrantes, pour éclairer la situation de personnes « dominées » dans la division du travail [Guénif-Souilamas, 1999]. Plus tard, au sein des études féministes, son usage a fait débat puisque la théorisation de « la co-substantialité des rapports sociaux » proposait de penser l'articulation des systèmes d'oppression, dans la filiation du féminisme matérialiste essentiellement attentive aux conflits sociaux de sexe et de classe [Galerant et Kergoat, 2014]. Par ailleurs, les rapports sociaux de race, d'ethnicité et de colonialité sont longtemps restés marginaux dans la sociologie féministe française, à l'exception notable de Colette Guillaumin [1992] et de Christine Delphy [2008, 1998], certaines polémiques perdurant à leur sujet. Nous pensons notamment à l'entreprise actuelle de délégitimation de l'intersectionnalité, menée par certain-e-s universitaires ignorant leurs privilèges de race, de genre et de classe, qui révèle d'ailleurs le symptôme de stratégies actives de résistance à la prise en compte - conceptuelle, analytique et épistémologique - des rapports sociaux de race et de genre dans la recherche en sciences sociales [Lépinard et Mazouz, 2018].

L'enjeu de ce dossier est de mettre le concept d'intersectionnalité à l'épreuve du réel en proposant des contributions de différentes disciplines (histoire, sociologie, science politique) qui s'appuient sur des enquêtes ou des archives se rapportant à des terrains d'investigation variés allant de la France métropolitaine à la Réunion, en passant par Dubaï et les États-Unis. Il s'attache à aborder les processus de racialisation en tant que rapport de pouvoir à l'oeuvre dans le monde du travail et la manière dont ils s'articulent avec les rapports sociaux de sexe et de classe, en particulier. En d'autres termes : comment les processus de racialisation segmentent-ils la main-d'oeuvre et comment les personnes réagissent-elles à ces inégalités ? Il questionne également l'usage du concept pour aborder la position des dominant-e-s tandis qu'une nouvelle génération de chercheur-e-s analyse la blancheur comme un avantage structurel pour les classes supérieures. Enfin, dans une acception large du travail (productif, domestique, militant,

etc.), il ambitionne également de montrer comment l'intersectionnalité est un concept critique qui peut renouveler les stratégies et modes d'organisation des mobilisations sociales.

Le travail, un objet central de l'intersectionnalité

Dans les généalogies multiples du concept d'intersectionnalité, le travail occupe une place centrale en tant que producteur des rapports sociaux de classe, de genre et de race. Contrairement à la matrice marxiste, il vise aussi à ne pas privilégier une seule forme de subordination et notamment à repositionner la race au même niveau que la classe [Sehili, 2020]. Dans les genèses du concept, on néglige souvent le rôle de la militante afro-américaine communiste Claudia Jones, qui a élaboré dans l'entre-deux-guerres le concept de « triple oppression » pour envisager la position spécifique des travailleuses noires étatsuniennes marginalisées autant dans les combats féministes qu'antiracistes [Holvino, 2010]. Dans les années 1970, période de forte conflictualité sociale, l'oppression de classe et les positions subalternes occupées par les femmes racisées sont systématiquement évoquées par la mouvance « black feminist » aux États-Unis [Dorlin, 2008], tout comme la Coordination des Femmes Noires (5) en France dénonce les discriminations à leur encontre, notamment sur le marché du travail. Enfin, la critique du droit anti-discriminatoire par Kimberlé Crenshaw, selon laquelle la lecture unidimensionnelle du droit marginalise l'expérience spécifique des femmes noires, n'est pas liée qu'à l'étude des violences domestiques ; elle s'est aussi nourrie de la plainte d'Emma DeGraffenreid (classée sans suite) contre General Motors, alors que les Afro-Américaines étaient exclues de ses emplois jusqu'en 1964 [Crenshaw, 1989] (6).

L'histoire imbriquée de la division raciale et sexuée du travail a été appréhendée dans une perspective intersectionnelle par Evelyn Nakano Glenn qui a retracé la chronologie états-unienne de la racialisation du « travail reproductif », assignant les femmes noires (mais également amérindiennes et immigrées) au travail domestique et au travail de care, au bénéfice des femmes (et des hommes) blanc-he-s, et éclairant les valeurs inculquées par l'enseignement ménager qui visait autant à faire des bonnes citoyennes américaines que des domestiques dévouées [Glenn, 2010]. Dans ce dossier, l'historienne Margot Beal interroge la racialisation des domestiques en France métropolitaine de la fin du XIXe siècle au milieu du XXe siècle, au moment où se constitue le corpus idéologique du racisme et au regard de la place de la domesticité dans l'Empire colonial. À partir d'archives judiciaires, elle rend compte de « l'infantilisation », de la « méfiance exacerbée » et de l'« exotisation » des domestiques racisé-e-s, auquel-le-s sont préféré-e-s des domestiques blanc-he-s et femmes, migrantes de l'intérieur ou polonaises, et catholiques. De son côté, la sociologue Hanane Karimi aborde la manière dont les femmes portant le voile (hijab) en France actuellement font l'expérience de discriminations multiples et additives, ici dans l'accès à l'emploi. De fait, certaines d'entre elles envisagent la création d'entreprise, promue par des réseaux non-mixtes d'entrepreneuses musulmanes, comme une manière d'articuler pratique religieuse, activité professionnelle et travail parental. L'enquête d'Hanane Karimi lui permet d'explorer les expériences subjectives de ces femmes dans leur variation intra-catégorielle et d'intégrer au triptyque classique race-genre-classe d'autres dimensions signifiantes pour penser les privilèges et la subordination comme la religion (7). Cependant, comme d'autres groupes organisés par « communauté d'intérêts », que ce soit des réseaux féminins ou des groupes LGTB (8), ces réseaux d'entrepreneuses justifient leur existence dans une rhétorique néolibérale et participent à une forme d'instrumentalisation de la promotion managériale de la « diversité ».

La division sexuée et raciale du travail ne peut pas être envisagée sans prendre en compte sa dimension internationale, que ce soit dans les périodes coloniales ou, aujourd'hui, dans le capitalisme globalisé. Dans ce dossier, Amélie Le Renard avance des pistes pour combiner le concept d'intersectionnalité avec des approches transnationales et postcoloniales pour porter un regard intersectionnel sur le privilège occidental tel qu'il se déploie entre Dubaï et la France à partir d'une enquête auprès des expatrié-e-s. Son approche longitudinale des parcours professionnels lui permet d'ailleurs de montrer la force des rapports de race, de genre et de classe au sein des titulaires d'un « passeport occidental », avec des différences qui se creusent à moyen terme, au détriment notamment des femmes non-blanches aux positions professionnelles beaucoup plus imprévisibles et précaires.

L'intersectionnalité, un instrument pour analyser et renforcer les luttes sociales ?

Myriam Paris revient sur la lutte oubliée des employées domestiques (9) à la Réunion de 1945 aux années 1960 et sur le rôle du syndicat des bonnes et des blanchisseuses, réclamant l'égalité des droits politiques et sociaux entre Français-es et Réunionnais-es dans le cadre d'un large mouvement social et politique anticolonial. S'appuyant sur des archives administratives inédites, elle montre que le traitement par l'État et le patronat, dominé par les propriétaires des terres et des industries sucrières, de leurs revendications (augmentation de salaire et accès aux droits sociaux associés à la maternité) permet de saisir comment les hiérarchies socioraciales sont reproduites et reconfigurées dans les « départements d'outremer » au cours du processus politique et administratif censé les abolir. Son article fait largement écho à la traduction de l'article de Jennifer Chun, George Lipsitz et Young Shin qui illustre comment l'intersectionnalité a pu constituer une stratégie de lutte permettant aux ouvrières asiatiques des États-Unis de s'auto-organiser, depuis les années 1990, à travers l'exemple de Asian Immigrant Women Advocates (aiwa). Dans la tradition du « community organizing » [Talpin et Balazard, 2016], cette organisation communautaire vise à faire émerger des leaders de ces travailleuses « sans voix » et a trouvé de puissants relais de ses campagnes auprès des lycéen-ne-s et étudiant-e-s asiatiques de seconde génération. Outre un outil académique, l'intersectionnalité peut être un mode d'action, une « praxis » pour intervenir dans un monde du travail marqué par des inégalités croissantes, attentif à ce que les luttes sociales ne reproduisent pas en leur sein les hiérarchies de race, de genre et de classe [Cho, Crenshaw et McCall, 2013].

L'intersectionnalité est d'abord une théorie critique car elle permet de donner voix au chapitre aux minorités situées à l'intersection des grands axes de structuration des inégalités sociales et dont les intérêts ne sont pas ou mal représentés par les organisations classiques que sont les syndicats ou les partis politiques. C'est pourquoi, Fatima Ait Ben Lmadani et Nasima Moujoud [2012] se demandent : « Peut-on faire de l'intersectionnalité sans les ex-colonisé-e-s ? ». Elles déplorent l'invisibilisation des savoirs minoritaires des ex-colonisé-e-s, alors même que l'imbrication des rapports de pouvoir au sein du monde académique se trouve davantage analysée depuis la réception du concept. Dans le même ordre d'idée, certaines dénoncent le fait que l'intersectionnalité a été dépouillée de son bagage politique radical et qu'il faudrait renouer avec l'esprit contre-hégémonique et transformateur qu'elle avait dans les années 1970 et 1980 [Bilge, 2016]. Pour conclure, l'approche intersectionnelle ne se réduit donc pas à une perspective théorique d'articulation systématique des rapports sociaux, elle s'accompagne d'un projet politique visant à restituer l'expérience des dominé-e-s, et leur point de vue situé, dans un but d'émancipation collective. Néanmoins, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour que les responsables et les chargé-e-s de la mise en oeuvre des politiques, publiques ou organisationnelles, intègrent sa dimension politique pour transformer les pratiques routinières de travail et de gestion des ressources humaines qui (re)produisent les discriminations multiples [Verloo et al., 2012].

Fanny Gallot, Camille Noûs (10), Sophie Pochic et Djaouidah Séhili

Article paru dans le n°44/2020 de Travail, genre et sociétés

Disponible aussi en ligne sur Cairn : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2020-2-page-25.htm>

Notes

(1) Chiffres de la Fédération des entreprises de propreté et services associés (FEP).

(2) Notamment la CGT, Solidaires et la CNT

(3) Les racisé-e-s sont les personnes (noires, arabes, roms, asiatiques, etc.) renvoyé-e-s à l'appartenance, réelle ou supposée, à un groupe ayant subi un processus à la fois social et mental d'altérisation sur la base de la race. La notion de race s'inscrit dans la perspective constructiviste développée par les sciences sociales. Opposée à l'idée de l'existence des races humaines, cette conception met l'accent sur le caractère socialement construit des catégories ou groupes racialisés ou racisés.

(4) Que certaines auteures traduisent en français par « féminisme noir » ou « féminisme africain-américain ».

(5) Membre active de cette coordination, l'anthropologue féministe sénégalaise Awa Thian articule sexisme, racisme, capitalisme et néocolonialisme dans son ouvrage *La parole aux négresses* paru en 1978. Compte -)rendu par Ndeye Fatou Kane : <https://lirecrire.hypotheses.org/3267>

(6) La Cour avait jugé que General Motors ne faisait pas de discrimination raciale ou sexuée, car des emplois étaient ouverts aux noirs (hommes) et d'autres étaient accessibles aux femmes (blanches) avant 1964.

(7) Au même titre que l'âge, la sexualité ou le handicap permettent de complexifier le prisme de l'intersectionnalité.

(8) LGBT : lesbiennes, Gays, Bisexuels et Transgenres.

(9) Désignées par le mot créole « nénénes » apparu au XVIIIe siècle pour nommer les femmes détenues en esclavage affectées au soin des enfants blancs.

(10) « Camille Noûs » est un consortium scientifique créé en 2020 pour affirmer le caractère collaboratif et ouvert de la création et de la diffusion des savoirs, sous le contrôle de la communauté académique, dans le cadre de la mobilisation pour une autre Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR).

Références bibliographiques

Ait Ben Lmadani Fatima et Moujoud Nasima, 2012, « Peut-on faire de l'intersectionnalité sans les ex-colonisé-e-s ? », *Mouvements*, vol. 72, n° 4, p. 11-21.

Bilge Sirma, 2016, « Plaidoyer pour une intersectionnalité critique non blanchie », in Farinaz Fassa, Eleonore Lépinard, Marta Roca i Escoda (dir.), *L'intersectionnalité, enjeux théoriques et politiques*, Paris, Éditions La Dispute, p. 75-102.

Cho Sumi, Crenshaw Kimberlé Williams et McCall Leslie, 2013, « Intersectionality : Theorizing Power, Empowering Theory », *Signs*, vol. 38, n° 4, p. 785-810.

Crenshaw Kimberlé, 1989, « Demarginalizing the intersection of race and sex : A black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics », *University of Chicago Legal Forum*, n° 1, p. 139-167. Delphy Christine, 1998, *L'ennemi principal I « Économie politique du patriarcat »*, Paris, Éditions Syllepse, Coll. « Nouvelles questions féministes ».

Delphy Christine, 2008, *Classer, dominer*, Paris, Éditions La Fabrique. Dorlin Elsa (dir.), 2008, *Black feminism. Anthologie du féminisme africainaméricain, 1975-2000*, Paris, Éditions L'Harmattan.

Glenn Evelyn Nakano, 2010, *Forced to care : Coercion and caregiving in America*, Harvard, Harvard University Press.

Galerand Elsa et Kergoat Danièle, 2014, « Consubstantialité vs intersectionnalité ? À propos de l'imbrication des rapports sociaux », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 26, n° 2, p. 44-61.

Guénif-Souilamas Nacira, 1999, *Des beurettes aux descendantes d'immigrants nordafricains*, Paris, Éditions Grasset, coll. « Partage du savoir ».

Guillaumin Colette, 1992, *Sexe, Race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*, Paris, Éditions Côté-femmes.

Holvino Evangelina, 2010, « Intersections : the Simultaneity of Race, Gender and Class in Organization Studies », *Gender, Work and Organization*, vol. 17, n° 3, p. 248-277.

Hughes Everett C., 1996, *Le Regard sociologique, Essais choisis, Textes rassemblés et présentés par Jean-Michel*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Lépinard Eléonore et Mazouz Sarah, 2019, « Cartographie du surplomb »,

Mouvements [En Ligne]. <http://mouvements.info/cartographie-du-surplomb/> Rodriguez Jenny K., Holvino Evangelina, Fletcher Joyce K. et Nkomo Stella M., 2016, « The Theory and Praxis of Intersectionality in Work and Organizations : Where do we go from Here ? », *Gender, Work and Organization*, vol. 23, n° 3, p. 201-222.

Sehili Djaouidah, 2020, *Penser l'intersectionnalité dans le travail*, Paris, Éditions Syllepse.

Sellier Pauline et Silvera Rachel (dir.), 2020, « Sales boulots », *Travail, genre et sociétés*, n° 43.

Talpin Julien et Balazard Héléne, 2016, « Community organizing : généalogie, modèles et circulation d'une pratique émancipatrice », *Mouvements*, vol. 85, n° 1, p. 11-25

Verloo Mieke, Meier Petra, Lauwers Sophie et Martens Saakia, 2012, « Putting Intersectionality into Practice in Different Configurations of Equality and Architecture : Belgium and the Netherlands », *Social Politics*, vol. 19, n° 4, p. 513-38.